



Commune de  
**SAINT NIZIER D'AZERGUES**  
Département du Rhône  
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : [mairie@stnizierdazergues.fr](mailto:mairie@stnizierdazergues.fr)

Envoyé en préfecture le 21/08/2024

Reçu en préfecture le 21/08/2024

Publié le

ID : 069-216902296-20240812-46\_2024-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE du 12 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 août 2024 à 14 heures

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 9 août 2024 pour une séance extraordinaire, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Alain DEQUEVAUVILLER  
Mme Chantal JOMARD  
M Guillaume GAUTHIER  
Mme Christelle VERNE

Mme Christine VIGNE  
M. Fabien AUGAY  
M. Grégory PEGUY

Mme Myriam VOLAY  
M. Bernard GROS  
M. Roland PICCETTO

Excusés : - M. Gilles DESCOMBES -

A été désignée secrétaire de séance : Christine VIGNE

### Délibération n° 46-2024 : Consolidation de la ligne de crédit en Emprunt – Complexe scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dernier bilan financier fait par l'architecte M. Rudy TOULOTTE en date du 20 juin 2024, ainsi que sur l'avancement des travaux.

Après avoir obtenue les éléments demandés auprès du Crédit Agricole et de la Banque Postale, la municipalité est maintenant en mesure de définir le montant de la ligne de crédit qu'il est nécessaire de consolider en emprunt, ainsi que définir l'organisme bancaire avec lequel elle souhaite consolider la ligne trésorerie en crédit.

Coût des travaux : 1 384 823€ TTC,

Montant des subventions accordées : 596 938€

Soit un besoin de financement de 787 885€ dont TVA de 131 314€

La municipalité de St Nizier d'Azergues Resto Scolaire décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 787 000 €uros.

Caractéristiques de l'emprunt :

- Financement d'investissement
- Montant du capital emprunté : 787 000 €uros
- Durée d'amortissement : 180 mois
- Taux d'intérêt : 3.88 %
- Frais de dossier : 787,00 €
- Périodicité retenue : Mensuelle
- Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

Echéance mensuelle : 5 774.13 €  
Total : 1 039 343.63 €  
Coût total du crédit : 252 343.63 €

Envoyé en préfecture le 21/08/2024

Reçu en préfecture le 21/08/2024

Publié le



ID : 069-216902296-20240812-46\_2024-DE

Transmis au contrôle de légalité le 13 août 2024  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Et ont signé au registre les membres présents  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire

